



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN00520250721717

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le code général de la fonction publique.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont annulées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées.

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le Préfet du département des Hautes-Alpes

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicités des vacances d'emploi».

Fait à GAP le 21 juillet 2025



Madame Sandrine CLAVEL
Directrice du pôle recrutement

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté	Service
V005250527000046001	Adjoint administratif	Chargé de primo-accueil France services	Annulation du recrutement	31h30	CC PAYS DES ECRINS 05120 L' ARGENTIERE LA BESSEE	30/06/ 2025	00520250602947	Pôle développement économique et service au public
V005250605001474001	Adjoint technique	Agent d'accompagnement à l'école, de l'entretien des locaux communaux - service de cantine-	Erreur matérielle (doublon)	35h00	COMMUNE DE LA BATIE NEUVE 05230 La batie neuve	01/09/ 2025	00520250610047	enfance jeunesse